

Tarbes, le 28 août 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tour de France 2020 :

Sécurisation de l'étape Cazères-sur-Garonne / Loudenvielle (141 km)

A l'occasion de la 8ème étape du Tour de France 2020, qui se déroulera le 5 septembre 2020, les Hautes-Pyrénées se préparent à accueillir de nombreux spectateurs se rendant spontanément sur le parcours.

Cette année, du fait du contexte sanitaire, les services de l'État, le Conseil départemental, et les communes concernées ont mis en place des dispositifs spécifiques pour assurer le respect des mesures sanitaires liées à la crise de la COVID-19 et la sécurisation du parcours.

Tout est mis en œuvre pour que la jauge des 5000 personnes soit respectée sur chacun des sites.

Le port du masque est obligatoire tout le long du parcours pour les personnes de 11 ans et plus en complément de l'application des gestes barrières.



1- Mobilisation des personnels sur la sécurisation de l'étape :

Comme chaque année, la préfecture activera le centre opérationnel départemental en préfecture ainsi qu'un poste de commandement avancé à Loudenvielle, ville d'arrivée.

Les effectifs mobilisés :

- **29 agents du Conseil départemental**, équipés de matériels de 1ère intervention,
- **196 personnels de gendarmerie** dont 50 pour assurer le respect de l'interdiction des cols du 3 au 5 septembre, 95 sur la mission de jalonnement tout au long de l'itinéraire, 38 à l'arrivée et 13 dédiés à l'évacuation des bus,
- **78 sapeurs-pompiers** avec les moyens matériels dédiés (véhicules),
- **1 équipe du SMUR** et une pré-alerte au SAMU 65,
- **8 secouristes de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme** avec tente et matériel de secours et remorque logistique dont un binôme en équipe avec le SDIS 65.
- **50 agents et bénévoles du comité d'accueil local de Loudenvielle**

2- Organisation de la circulation et du stationnement des véhicules

L'accès des véhicules est réglementé sur l'ensemble des voies empruntées par le Tour de France, il est prévu l'interdiction du stationnement de véhicules le long du parcours à partir du vendredi 4 septembre 2020 à 08h00 et l'interdiction de la circulation à partir du vendredi 4 septembre 2020 à 15h00, hors résidents, occupants de villégiatures et véhicules motorisés rejoignant les parkings de la station de Peyragudes et de la commune de Loudenvielle.

La circulation est interdite à tout véhicule sur le parcours 1 heure avant le passage de la caravane publicitaire et jusqu'à la fin de la course.

3- Réglementation spécifique pour l'accès aux cols

→ Port de Balès :

L'accès au Port de Balès est réglementé. Sont autorisés à y accéder :

- les piétons et les cyclistes,
- les transports mis en place par le Conseil départemental (navettes de 9 places en rotation à partir de 8H00 et jusqu'à une heure avant le passage de la caravane (12h45) depuis un parking situé à Mauléon Barousse (face à la station service)
- les véhicules motorisés disposant de laissez-passer.

Des parkings sont prévus sur les communes de Sarp et Troubat. Les véhicules et bus des personnes souhaitant monter le col à vélo seront prioritairement accueillis à Sarp.

Mesures spécifiques :

- Interdiction de stationner dans la montée et en haut du col à partir du lundi 31 août 2020 à 08h00 à l'exception des véhicules motorisés munis de laissez-passer ;
- interdiction d'y circuler à compter du vendredi 4 septembre 2020 à 15h00 ;
- ces dispositions pourront être anticipées en fonction de l'affluence constatée.

→ Col de Peyresourde :

L'accès au Col de Peyresourde est réglementé. Sont autorisés à y accéder :

- les piétons et les cyclistes,
- dans la limite de la jauge autorisée et sous la surveillance de la gendarmerie, les véhicules motorisés accédant aux stationnements prévus à environ 3 km du col :
 - Parking Peyragudes : 800 places de stationnement avec personnels de la station dédiés au placement des véhicules,
 - Parking Loudenvielle : 200 places de parking à proximité du Skyvall (télécabines transportant les piétons à proximité du col),

- Mesures spécifiques :

- Interdiction de stationner dans la montée et en haut du col, ainsi que sur la RD 117 et la RD 619 (accès à la station de Peyragudes), à partir du lundi 31 août 2020 à 08h00 ;
- interdiction d'y circuler à compter du vendredi 4 septembre 2020 à 15h00 ;
- ces dispositions pourront être anticipées en fonction de l'affluence constatée.

SUR LA ROUTE DU TOUR DE FRANCE

Ne déraillez pas avec la sécurité

#TDF 2020
29 août au 20 septembre

Le long du parcours, **certains axes peuvent être fermés** à la circulation :

- Respectez les déviations mises en place
- Suivez les consignes des autorités



